

Quels sont les freins, leviers et questionnements des collectivités autour de la prise de compétence



Décryptage des résultats de réunions décentralisées organisées par la FNCCR

Laure SEMBLAT, Département Cycle de l'eau, FNCCR

l.semblat@fnccr.asso.fr

4 décembre 2017



**12 réunions organisées de janvier à octobre 2017,
2 à venir**

- **Cergy Pontoise (10 janvier 2018)**
- **Rouen (traitant de l'axe Seine en janvier 2018)**

Un principe:

- **Contextualisation**
- **Témoignages des élus issus de toutes les structures**

**Pas de portage d'un schéma ou d'une organisation type
=> Partage de points de vue**



**SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS**

▶ Tous types de contextes ont été rencontrés

- ▶ Littoral
- ▶ Grand fleuve
- ▶ Marais
- ▶ Cours d'eau torrentiel

▶ Evaluation

- ▶ de l'appropriation de la GEMAPI par les acteurs
- ▶ de la façon de percevoir le rôle des acteurs du territoire
- ▶ des enjeux de l'eau, de l'activité anthropique sur l'histoire et l'avenir du territoire



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Les évidences

- ▶ Appropriation très disparate du contenu, des enjeux et des moyens nécessaires à l'exercice de la compétence
- ▶ Mauvaise interprétation/compréhension
 - ▶ Taxe (qui?, sens du plafond?, homogénéité?)
 - ▶ Période transitoire (2018-2020)
 - ▶ Principe de représentation/substitution



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

- ▶ **Méconnaissance enjeux juridiques**
 - ▶ Milieux aquatiques
 - ▶ Prévention et protection contre l'inondation
- ▶ **Méconnaissance juridique des conditions et conséquences**
 - ▶ D'un Transfert
 - ▶ D'une Délégation => manque de recul
- ▶ **Nouvelle compétence=> inquiétude**
 - ▶ Enjeux juridiques réels toutefois
 - ▶ Enjeux financiers perçus mais rarement quantifiés



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Le point de vue des structures de bassin versant ...

- ▶ **Légitimité**
- ▶ **Manque de reconnaissance**
- ▶ **Historique d'actions conduites de façon cloisonnée**
- ▶ **Méconnaissance des acteurs du territoire (urbanisme, économie, aménagement) et de leurs rôles respectifs et interférences de leurs actions**
- ▶ **Enjeux sur les cotisations, clé de répartition, assiettes**



Principe d'une charge, aucune approche de bénéfice



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Le point de vue des structures de bassin versant ...

- ▶ Peu ou communication insuffisante sur les perspectives liées à la compétence et leurs incidences financières
- ▶ Réflexions sur la solidarité uniquement au regard du risque inondation
- ▶ Beaucoup d'interrogations sur la composition de l'organe délibérant: élus communaux? Élus intercommunaux? Conséquence sur les mandats en cours.....



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Le point de vue des EPCI-FP

- ▶ Enjeux majeurs: maîtrises juridique et financière
- ▶ Maîtrise des interférences entre GEMAPI et aménagement
- ▶ Enjeux de gouvernance: transfert? Délégation? Poids dans les instances de décision?
- ▶ Autonomie des grandes agglomérations, mais conscience des enjeux de cohérence de bassin



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Les facteurs favorisant la prise de compétence

- ▶ Un projet bâti sur une connaissance
 - Des milieux
 - Des aléas
 - Des aménagements projetés
 - Des leviers d'actions (ZH, ZCE...)
- ▶ D'élus conscients des besoins du territoire et porteur du projet
- ▶ De l'expression territoriale des solidarités



Les facteurs favorisant la prise de compétence

- ▶ La définition de projets (PAPI, SLGRI, SAGE notamment) et d'un état budgétaire de court voire long terme => lisibilité
- ▶ Les précisions sur les enjeux juridiques
- ▶ La connaissance patrimoniale: milieux aquatiques (plans d'eau, cours d'eau , ZH..) mais également les ouvrages (et leur état..)



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Les facteurs favorisant la prise de compétence

- ▶ Les effectifs, l'organisation tant en gestion courante qu'en gestion d'alerte et de crise (embâcles, ouvrages lors des crues...)
- ▶ Les compétences (techniques /ouvrages),
- ▶ Les moyens (cartographie, ,,,)
- ▶ La connaissance (hydrologie, topographie, géologie, couvertures végétales, bases de données usages du sol,.... Etat des masses d'eau en jeu, des pressions, des besoins...)



► Je vous remercie



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS